

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

<p>DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME</p> <p>COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA ROCHELLE</p> <p>Date de convocation : 11/12/2014</p> <p>Date de publication : 24/12/2014</p>	<p>SÉANCE DU 18 DECEMBRE 2014 à VAUCANSON (PERIGNY)</p> <p>Sous la présidence de M. Jean-François FOUNTAINE, président</p> <p>Autres membres présents : M. Christian PÉREZ, Mme Brigitte DESVEAUX (à partir de la question 2), M. Henri LAMBERT, Mme Martine VILLENAVE, M. Jean-François VATRÉ, M. Daniel VAILLEAU, Mme Séverine LACOSTE, M. Jean-Louis LÉONARD (jusqu'à la question 7), M. Roger GERVAIS, M. Serge POISNET, M. Jean-Luc ALGAY, Mme Sylvie GUERRY-GAZEAU, M. Antoine GRAU, M. David CARON, M. Michel SABATIER, Vice-présidents ; Mme Marylise FLEURET-PAGNOUX, M. Guy DENIER, M. Yann HÉLARY, M. Dominique GENSAC, M. Christian GRIMPRET, autres membres du bureau communautaire</p> <p>M. Jean-Claude ARDOUIN, Mme Gabrielle BAEUMLER, Mme Elyette BEAUDEAU, Mme Catherine BENGUIGUI, M. Patrick BOUFFET, Mme Sally CHADJAA, Mme Stéphanie COSTA, Mme Mireille CURUTCHET, M. Vincent DEMESTER, Mme Nadège DÉsir, M. Philippe DURIEUX, Mme Samira EL IDRISSE, Mme Sophorn GARGOULLAUD, Mme Magali GERMAIN, M. Dominique HÉBERT, M. Arnaud JAULIN (jusqu'à la 1^{er} question), M. Patrice JOUBERT, M. Jonathan KUHN, Mme Véronique LAFFARGUE, Mme Line LAFOUGÈRE, M. Pierre LE HÉNAFF, Mme Catherine LÉONIDAS, M. Pierre MALBOSC, M. Jean-Michel MAUVILLY, Mme Aurélie MILIN, M. Jean-Claude MORISSE, Mme Loris PAVERNE, M. Eric PERRIN, M. Jacques PIERARD, M. Jean-Philippe PLEZ, Mme Martine RICHARD, M. Michel ROBIN, M. Pierre ROBIN, M. Didier ROBLIN, Mme Mathilde ROUSSEL, M. Yves SEIGNEURIN, Mme Catherine SEVALLE, Mme Nicole THOREAU, M. Alain TUILLIÈRE (jusqu'à la question 7), M. Stéphane VILLAIN (jusqu'à la question 5), Conseillers.</p> <p>Membres absents excusés : Mme DESVEAUX (jusqu'à la question 1), M. Jean-Louis LÉONARD (à partir de la question 8), M. David BAUDON procuration à Mme Magali GERMAIN, Vice-présidents,</p> <p>Mme Soraya AMMOUCHE-MILHIET procuration à M. Serge POISNET, Mme Séverine AOUACH-BAVEREL procuration à Mme Marylise FLEURET-PAGNOUX, Mme Brigitte BAUDRY, M. Michel CARMONA procuration à Mme Sophorn GARGOULLAUD, M. Frédéric CHEKROUN procuration à M. Michel SABATIER, M. Vincent COPPOLANI procuration à M. Jonathan KUHN, Mme Sylvie DUBOIS procuration à M. Henri LAMBERT, Mme Agnès FRIEDMANN procuration à Monsieur Daniel VAILLEAU, Mme Patricia FRIOU procuration à M. Pierre MALBOSC, M. Didier GESLIN procuration à Sally CHADJAA, M. Christian GUÉHO procuration à M. Michel ROBIN, M. Arnaud JAULIN (à partir de la 2^{ème} question) procuration à M. Antoine GRAU, Mme Anne-Laure JAUMOUILLIÉ procuration à Mme Mathilde ROUSSEL, M. Brahim JLALJI procuration à M. Dominique HEBERT, M. Jacques LEGET procuration à Mme Line LAFOUGERE, M. Hervé PINEAU procuration à Mme Aurélie MILIN, M. Jean-Marc SOUBESTE procuration à M. Éric PERRIN, M. Alain TUILLIÈRE (à partir de la question 8) procuration à Mme Martine VILLENAVE, M. Stéphane VILLAIN (à partir de la question 6) procuration à Mme Catherine SEVALLE, M. Paul-Roland VINCENT procuration à M. Jean-Louis LÉONARD (jusqu'à la question 7), Conseillers.</p> <p>Secrétaire de séance : Mme Salomé RUEL,</p>																		
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50%;">Nombre de membres en exercice</td> <td style="width: 10%; text-align: center;">80</td> <td style="width: 30%;">Bulletins litigieux :</td> <td style="width: 10%; text-align: center;">0</td> </tr> <tr> <td>Nombre de membres présents :</td> <td style="text-align: center;">58</td> <td>Abstentions :</td> <td style="text-align: center;">0</td> </tr> <tr> <td rowspan="2">Nombre de membres ayant donné procuration :</td> <td rowspan="2" style="text-align: center;">19</td> <td>Suffrages exprimés :</td> <td style="text-align: center;">77</td> </tr> <tr> <td>Pour l'adoption :</td> <td style="text-align: center;">77</td> </tr> <tr> <td>Nombre de votants :</td> <td style="text-align: center;">77</td> <td>Contre l'adoption :</td> <td style="text-align: center;">0</td> </tr> </table>		Nombre de membres en exercice	80	Bulletins litigieux :	0	Nombre de membres présents :	58	Abstentions :	0	Nombre de membres ayant donné procuration :	19	Suffrages exprimés :	77	Pour l'adoption :	77	Nombre de votants :	77	Contre l'adoption :	0
Nombre de membres en exercice	80	Bulletins litigieux :	0																
Nombre de membres présents :	58	Abstentions :	0																
Nombre de membres ayant donné procuration :	19	Suffrages exprimés :	77																
		Pour l'adoption :	77																
Nombre de votants :	77	Contre l'adoption :	0																

N° 30

Titre / POSTES DE POMPAGE DES EAUX USÉES - MARCHÉ DE RÉAMÉNAGEMENT ET RÉHABILITATION - AUTORISATION DE SIGNATURE

Monsieur GRIMPRET expose que la Communauté d'Agglomération de la Rochelle (CdA) gère et exploite 200 postes de pompage qui acheminent les eaux usées vers les stations d'épuration.

Sur plusieurs de ces postes, il est constaté des difficultés de fonctionnement en raison notamment d'équipements vétustes ou sous dimensionnés ainsi que des insuffisances quant à la sécurité des agents lors des interventions.

Indépendamment des opérations spécifiques relatives à certains ouvrages de grande capacité, il a été répertorié seize postes prioritaires nécessitant une remise à niveau sous forme de réaménagement ou de réhabilitation des structures et équipements. Chaque ouvrage a fait l'objet d'une étude particulière pour définir précisément les travaux à réaliser.

Pour mener à bien ces travaux, un dossier de consultation des entreprises a été constitué en vue d'établir un marché suivant une procédure d'appel d'offres ouvert, conformément aux articles 33 et 57 à 59 du Code des Marchés Publics.

Le coût global des travaux est estimé à 300 000 € HT.

Après délibération, le Conseil Communautaire décide :

- d'autoriser Monsieur Le Président ou son représentant à signer le marché à intervenir,
- d'autoriser Monsieur Le Président ou son représentant à signer les documents et autorisations administratives se rapportant à ces travaux.

CES DISPOSITIONS, MISES AUX VOIX, SONT ADOPTEES A L'UNANIMITÉ,
POUR EXTRAIT CONFORME,
POUR LE PRESIDENT ET PAR DÉLÉGATION,
CONSEILLER COMMUNAUTAIRE DELEGUE

Christian GRIMPRET